

Des vacances plus écologiques et moins énergivores

Secteur qui a le vent en poupe, le tourisme draine de plus en plus de monde année après année : environ deux milliards d'humains devraient profiter des joies du tourisme en 2030 ! Une tendance qui n'est pas sans conséquences sur l'environnement et le climat, puisque l'Ademe estime à environ 8 % la part des émissions de gaz à effet de serre liés à l'industrie du tourisme. Cela est surtout dû à l'essor des vols en avion, notamment via des compagnies low cost qui permettent des voyages plus fréquents, plus courts mais aussi plus lointains. A titre d'exemple, deux vols par an entre Paris et les Canaries puis entre Paris et Venise émettent plus d'une tonne de CO2 par personne, équivalent à un an de chauffage d'un petit logement.

Pour des vacances plus écologiques, il est conseillé de privilégier des destinations plus proches et des transports moins polluants, comme le train, le car, le vélo ou le covoiturage. Si la seule option est l'avion, il vaut mieux choisir des vols sans escale et de voyager avec le moins de bagages possibles. Il convient aussi de privilégier des hébergements « verts », labellisés ou non et d'éviter les activités trop polluantes et énergivores, en se concentrant par exemple sur le repos, la reconnexion à la nature et les activités non motorisées : promenade, sortie à vélo, randonnée en raquettes, kayak, planche à voile, snorkeling... Bien sûr, il convient de ne pas abuser de la climatisation ou du chauffage, même si leur coût est inclus dans l'hébergement !

Il est aussi possible de limiter les consommations énergétiques dans un logement laissé vacant pendant la période de congés, par exemple en coupant le ballon d'eau chaude pour

un séjour de plus de 4 jours ou en débranchant le réfrigérateur et le congélateur, qui au passage consommeront moins une fois dégivrés !

Les veilles des appareils, tels que la télévision, l'ordinateur, la box ou la console de jeux sont aussi à prendre en compte. Il suffit de les débrancher pour éviter des consommations inutiles. De plus, cela évitera les risques potentiels de surtension et de pannes liées aux orages par exemple.

En revanche, il ne faut pas débrancher la VMC ! Cette dernière est nécessaire à la bonne santé du logement, qu'il soit occupé ou non.

L'agence locale de l'énergie et du climat HEOL œuvre pour la transition énergétique et climatique en Pays de Morlaix. Elle offre notamment des conseils neutres et gratuits sur la rénovation thermique et les économies d'énergie. Plus d'infos sur 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org .